

BOISSY

SAINT-LÉGER

LE MAG

DÉCEMBRE/JANVIER
2024/2025

189

L'actualité de votre ville

Votre agenda mensuel Boissy Sortir
à l'intérieur

GAZ, ÉLECTRICITÉ :
INVESTIR POUR MOINS
CONSOMMER

P. 19



Le marché de Noël - p. 7

SOMMAIRE



Directeur de la publication


Régis Charbonnier, Maire


7 bd Léon Révillon

94470 Boissy-Saint-Léger

Tél : 01 45 10 61 61

www.ville-boissy.fr

 Ville de Boissy-Saint-Léger

 Ville de Boissy-Saint-Léger

Crédits photos

Services municipaux

Rédaction

P. Gourmandie - Direction de l'Action culturelle - Services de la Ville

Maquette

Service des Relations publiques

Dépôt légal à parution

Imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts

Impression

Imprimerie RAS

6 avenue des Tissonvilliers

95400 Villiers-le-Bel

Tél : 01 39 33 01 01



Marché de Noël 7



Boissy «ville amie des animaux» 8



Réunion publique 12



Première séance plénière du CME 23



Base 9.4 fière de ses affiliés 26

ÉDITO 3

RETOUR EN IMAGES 4

ACTUALITÉS 8

CADRE DE VIE 12

FOCUS 19

ENFANCE 22

JEUNESSE 25

VIE ASSOCIATIVE 26

PORTRAIT 27

LIBRE OPINION 28

INFOS PRATIQUES 30



« Boissy, terre de diversité et d'unité »

Chères Boisséennes, chers Boisséens,

Alors que l'année 2024 touche à sa fin, notre pays traverse une période marquée par des défis économiques et sociaux importants. Les récentes annonces de plans sociaux dans des secteurs clés tels que la construction, le commerce et l'automobile, ainsi que les mobilisations des agriculteurs, témoignent des tensions actuelles.

Dans ce contexte national complexe, notre ville de Boissy-Saint-Léger continue de se distinguer par sa modernisation et sa résilience. Nous allons célébrer la cérémonie des vœux à la population le 10 janvier 2025 à 19h à la salle des Fêtes sur le thème «Boissy, terre de diversité et d'unité», mettant en lumière notre engagement pour l'éducation et l'intergénérationnel.

Par ailleurs, le projet d'ouverture au public du bois du Piple d'ici 2026, grâce à l'acquisition récente de ce site par la Région Ile-de-France, en-

richira notre patrimoine naturel et offrira un nouvel espace de détente à nos concitoyens. Je tiens à souligner que cette initiative est le fruit de près de 15 années d'efforts et de négociations auxquels la municipalité a activement participé pour préserver et valoriser cet espace naturel. Certains semblent l'avoir oublié mais la première chose que j'ai faite en 2008 c'est de m'opposer à un projet de construction prévu par mes prédécesseurs sur la Rampe et le Tillot pour préserver ces espaces naturels.

Conscients des enjeux environnementaux, nous poursuivons nos efforts pour réduire notre empreinte carbone, en cohérence avec les objectifs nationaux de diminution des émissions de gaz à effet de serre. À ce titre, je souhaite répondre aux critiques formulées récemment à propos de la Zone à Faibles Émissions (ZFE). Contrairement à ce qui a été avancé, la ZFE ne restreindra pas la circulation sur le territoire de Boissy-Saint-Léger. Elle concerne uniquement le périmètre situé à l'intérieur de l'A86. Par ailleurs, il est inexact d'affirmer que cette mesure n'a pas été concertée. Depuis 2018, le Plan Climat Air Énergie Métropolitain a été élaboré avec la participation des communes, y compris Boissy-Saint-Léger, pour améliorer la qualité de l'air, un enjeu de santé publique majeur.

Je comprends les inquiétudes légitimes des ménages modestes. Cependant, des aides financières conséquentes ont été mises en place pour accompagner les Franciliens dans cette transition, avec jusqu'à 22 000 euros pour un véhicule propre neuf et 16 000 euros pour un véhicule d'occasion. Nous avons également renforcé nos efforts pour offrir des alternatives de mobilité accessibles à tous.

L'écologie ne doit pas être punitive, et nous continuerons à travailler pour qu'elle soit juste et solidaire. Ce projet s'inscrit dans une vision d'avenir pour Boissy, où la santé, la qualité de vie et la réduction des nuisances sonores demeurent au cœur de nos priorités.

Face aux défis économiques, nous restons attentifs aux préoccupations de nos habitants, notamment en matière d'emploi et de pouvoir d'achat. La municipalité s'engage à soutenir les initiatives locales et à favoriser le développement économique de notre territoire. À cet égard, je salue l'arrivée du Solidaribus à Boissy-Saint-Léger, une permanence d'accueil mobile du Secours populaire français, qui propose une aide alimentaire et matérielle, ainsi qu'un accompagnement vers l'accès aux droits. Cette initiative première dans le Val-de-Marne témoigne de l'engagement de notre ville en faveur de la solidarité et complète bien les actions des Restos du Cœur, du Secours Catholique et des associations boisséennes que nous soutenons.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année, empreintes de joie, de convivialité et de solidarité.

Bien fidèlement,

Votre Maire,
Régis CHARBONNIER

Soirée débat sur consentement

Le 25 octobre, le centre social organisait une soirée sur le thème du consentement avec un spectacle donné par la compagnie ACALY, «*Quand c'est non, c'est non !*», suivi d'un débat. ❶

Séjour au Futuroscope

Petit souvenir du séjour au Futuroscope qui a eu lieu la deuxième semaine des vacances d'automne. Ces 5 jours, organisés par la ville, ont bénéficié à trente enfants de l'ALP et de l'ALMO. ❷





Cérémonie du 11 novembre

Régis Charbonnier, maire de Boissy, accompagné de Pierre Chavignier, adjoint délégué à la mémoire combattante, les associations d'anciens combattants ainsi que de nombreux élus ont commémoré le 106^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Étaient également présents les élus du CMJ et du CME, le BSL Orchestra et l'association Le Messager de Boissy pour le traditionnel lâcher de pigeons. ③



Inauguration du Solidaribus

Samedi 18 novembre, Monsieur le Maire et Muriel Ferry, adjointe chargée des Affaires sociales, de la Santé et du Handicap ont inauguré le Solidaribus du Secours populaire, en présence de permanent(e)s et de bénévoles de l'association. **Cette permanence d'accueil mobile est présente le 1^{er} samedi du mois de 14h à 16h30 devant le gymnase Maurice Prévaut et le 3^e samedi du mois de 14h à 16h30 au parking du marché de la Ferme.** ④





Les seniors à l'heure du goûter

Jeudi 28 novembre, Régis Charbonnier a accueilli en salle des mariages les seniors de la résidence Nohée pour un traditionnel goûter avant les fêtes de fin d'année. A cette occasion, les participants ont posé de nombreuses questions au maire, qui leur a répondu avec grand plaisir. ❶



Bal Créol à la salle des fêtes

Le 23 novembre, plus de 250 personnes étaient présentes à la salle des fêtes pour le bal de la compagnie Difé Kako, organisé dans le cadre du mois Créol. Étaient également de la partie l'école de musique de Boissy et du conservatoire de Limeil, les associations 97.2 Dance Style, Antilles-Boissy et Un pas pour l'autiste, pour une soirée pleine de rythmes et de joie. ❷



Le marché de Noël

Les enfants ont pu rencontrer le père-Noël en chair et en os ❶

Une fois encore nos amis de notre ville jumelée, Lauda Koenigshofen, ont apporté leur touche de traditions allemandes à notre marché de Noël avec leurs pains d'épices, les « Weihnachtstollen » (pains de Noël) et autres « Weihnachtsplätzchen » (petits gâteaux de Noël) qui régalaient petits et grands ; leur vin chaud a contribué à réchauffer les cœurs autant que les corps ! Un grand merci à eux et à l'année prochaine ! ❷

La batucada du conservatoire a enflammé la rue de Paris avant de rejoindre le marché de Noël. ❸

Une libellule se promène sur le marché... ❹



Disparition de Jean-Pierre Villeneuve



Emporté par la maladie le 24 novembre, Jean-Pierre a été un sympathisant puis un ardent militant politique durant près de 50 ans, il a été élu au sein de notre Conseil Municipal durant près de 20 ans et adjoint au Maire en charge de la sécurité

Ce qui incarnait Jean-Pierre c'était sa loyauté et sa fidélité ; homme de conviction il était : capable de défendre fermement ses idées tout en restant respectueux de ses collègues.

Son esprit critique, toujours constructif, et sa volonté de placer l'intérêt général au-dessus de tout faisaient de lui un interlocuteur respecté.

La disparition de Jean-Pierre est une grande perte pour sa famille et notre ville qui se souviendra de lui comme d'un homme engagé pour le bien des Boisséens et comme le père fondateur de notre Police Municipale. Notre commune lui a rendu un juste hommage lors de l'ouverture de notre conseil municipal le 12 décembre comme Régis Charbonnier l'avait fait en janvier 2015, lors de la cérémonie des vœux à la population en lui remettant la médaille d'honneur de notre ville.

Au nom de tous les boisséens nous renouvelons nos condoléances attristées à sa famille et à ses proches.

Distribution des colis aux seniors



Cette année, 568 seniors boisséens ont bénéficié du colis de Noël comprenant un repas de fête complet : entrée, plat, dessert et boisson.

Ils ont été distribués - avec la participation active de Monsieur le Maire - les 9 et 10 décembre à l'ancienne salle du tribunal, et apportés directement au domicile des personnes ne pouvant se déplacer, ainsi qu'à la résidence Nohée. Pour les retardataires, une séance de rattrapage est organisée du 6 au 10 janvier, directement dans les locaux du CCAS.



Boissy "ville amie des animaux"



Nous l'annonçons dans le numéro 187 du magazine : Boissy a obtenu le label "Ville amie des animaux" (2 pattes) qui vise à distinguer son action pour la protection des animaux de compagnie, contre leur maltraitance et leur abandon.

Le mardi 19 novembre, le Maire de la ville, Régis Charbonnier et Odile Bernardi, adjointe en charge de la condition animale, se sont rendus à la cérémonie organisée par la Région Ile-de-France pour la remise officielle du trophée attribué à notre ville.

PLUI : les étapes restantes avant adoption

Plusieurs grandes étapes pour élaborer le PLUI



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est un document clé pour organiser l'aménagement du territoire à l'échelle intercommunale. Il établit les règles d'utilisation des sols, tout en prenant en compte le développement durable, la protection de l'environnement, la gestion des risques et les besoins locaux. Élaboré en concertation avec les habitants, les élus et divers acteurs, il vise à garantir une cohérence territoriale.

Plusieurs étapes vont se succéder avant de déboucher sur son adoption définitive. La phase de concertation s'est achevée le 4 décembre 2024 avec l'arrêt du projet de PLUI. Ensuite, une consultation des communes et des parties prenantes se déroulera entre décembre 2024 et février 2025. En mars 2025 débutera une enquête publique conjointe, avec des permanences dans chaque commune pour informer et recueillir les avis des habitants. Les conclusions de cette enquête, compilées dans un rapport, orienteront les éventuelles modifications du projet.

En mai 2025, une synthèse des avis recueillis sera examinée lors de réunions techniques et de comités de pilotage. Les ajustements nécessaires seront intégrés avant la finalisation du dossier d'approbation. Le PLUI définitif sera soumis au vote du conseil territorial en juin 2025, marquant la fin d'un processus rigoureux de concertation et de planification.



Commandez votre composteur !

Le saviez-vous : 25 % du poids des déchets contenus dans nos poubelles sont biodégradables. Le compostage consiste donc à fabriquer, à partir de déchets biodégradables, un engrais naturel de qualité pour les plantations et permet de réduire la quantité de déchets à collecter.



Le composteur est un contenant spécifique d'accélération du processus naturel de décomposition. Il est nécessaire de disposer d'un emplacement en pleine terre accessible et ombragé, situé de préférence près de la maison pour réussir son compost. GPSEA met **gratuitement** à disposition ces composteurs pour un usage collectif ou individuel. Pour commander le vôtre (individuel de 400 L ou composteur collectif), contactez GPSEA :

- **par téléphone** au 01 41 94 30 00, numéro d'accueil de notre service relations usagers ouvert 7 jours sur 7, du lundi au vendredi : 8h-18h/ Samedi et dimanche : 9h-12h30 et 14h-17h
- **par courriel** à l'adresse suivante contact@gpsea.fr
- **sur le site internet** (<https://sudes-tavenir.fr/votre-quotidien/le-compostage-domestique/>).

Vous aurez la possibilité de faire livrer votre composteur sur rendez-vous ou de le retirer lors des « Composteurs Day » (retrait du composteur par vos soins à une date précise communiquée ultérieurement).

Il vous sera remis avec un bio-seau, un mélangeur et une documentation avec de précieux conseils pour effectuer votre compost.

Fermeture définitive du parking Boissy 2

La démolition de la partie nord du centre commercial a permis l'émergence de nouveaux immeubles, pour accueillir les commerces encore en activité. Dans le cadre de la poursuite du projet d'aménagement, la démolition de la section sud de BOISSY 2 est programmée pour le premier semestre 2025.

En conséquence, **le parking sera définitivement fermé à partir du vendredi 20 décembre à 18h.**

A noter : À partir de cette date, les véhicules laissés sur place seront enlevés et mis en fourrière.

Merci pour votre compréhension.

La santé des femmes en question

Octobre Rose est passé, certes, mais la santé des femmes mérite d'être au cœur de nos préoccupations 365 jours sur 365, pas seulement pendant un mois.

Savez-vous que 4 femmes sur 5 s'occupent d'abord des problèmes de santé d'un ou d'une proche avant de s'occuper de la leur ? C'est ce qu'il ressort d'une étude réalisée en 2021 par une compagnie d'assurance. Concrètement, cela se traduit par des consultations différées, des prises en charge tardives de certaines pathologies, de l'automédication... Résultat : 8 femmes sur 10 repoussent leur consultation chez le médecin, alors qu'elles affirment 7 fois sur 10 qu'elles ne manqueraient jamais le rendez-vous médical d'un proche. Elles font passer la santé des autres avant la leur et s'oublient. Exemple éloquent : elles sont 42 % à ne jamais surveiller leur cœur alors que les maladies cardiovasculaires tuent chaque jour 200 d'entre elles...

Inscription scolaire 2025-2026

Les inscriptions scolaires seront ouvertes à partir du 2 janvier et jusqu'au 28 février 2025 pour les enfants nés en 2022 ou emménageant à Boissy-Saint-Léger. L'inscription est assurée par la mère, le père, ou le tuteur ayant l'autorité parentale.

Vous pouvez inscrire vos enfants sur place à la direction de l'Éducation et des Loisirs, ou par mail (education.loisirs@ville-boissy.fr) ou par courrier au 4, bd Léon Révillon. Téléphone : 01 45 10 61 62

Les pièces sont à fournir sur place (originaux + photocopies) ou par mail (documents scannés en format PDF, photos en format JPG ou PNG).

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site de la ville ville-boissy.fr → démarches → Famille → inscription scolaire → dossier d'inscription rentrée prochaine ou en scannant le QR code ci-contre :



Six points de collecte pour recycler son sapin

Marquée par une volonté écologique et afin de faciliter le recyclage des sapins après les fêtes de fin d'année, la Ville et GPSEA proposent chaque année aux Boissiens d'apporter le leur dans un point de collecte mis à disposition, où il y est recyclé et connaît une seconde vie.

L'opération de récupération des sapins aura lieu du 26 décembre au 31 janvier 2025. Elle permettra de récolter du broyat qui sera utilisé pour protéger les plantations dans les espaces verts de la collectivité.

Quelques consignes à respecter lors du dépôt :

- Présenter les sapins nus, dépouillés de toute décoration
- Déposer uniquement les sapins naturels
- Seuls les sacs à sapins recyclables sont acceptés à la collecte

Les dépôts :

Bois Clary : Square Dunant • **Bois Clary** : Parking centre aéré, rue de Marolles • **Centre** : Parking de la Ferme, 6 rue de Sucy et 2 Rue de Paris • **Savereau** : École Savereau, 4 rue Louise Chenu • **Haie Griselle** : Place du Forum, place des Érables (à côté du jardin partagé) et rue Georges Brassens.



Pizza Milano pense aux étudiants



Howard Zagadou et Tabry Keita, deux jeunes Boisséens, ont repris depuis la fin août l'établissement situé au 25 bd Léon Révillon.

Dans un espace entièrement refait à neuf, Pizza Milano propose bien évidemment un large choix de pizzas, mais également de nombreux plats de pâtes et des salades, sans oublier le tiramisu fait maison. Le tout est à consommer sur place, à emporter ou

à se faire livrer. Initiative appréciable pour les plus jeunes : le menu étudiant qui offre pour 5,99 euros une pizza et une boisson. Une carte étudiant sera mise en place dès janvier et donnera droit à des offres promotionnelles. **Faites leur confiance !**

Le site de Pizza-milano :
<https://milano94.pizza>
Instagram : milano94.pizza
Tél : 01 45 99 11 11

K'events, service traiteur à domicile

Aya KOFFI, jeune Boisséenne, a lancé son service de traiteur sur Boissy et sa région.



Si vous organisez un événement ou souhaitez simplement déguster des plats faits maison sans passer des heures en cuisine, K'events est là pour vous. Aya propose une cuisine faite avec des produits frais, de saison et soigneusement sélectionnés : fusion, cuisine africaine, européenne ou plats traditionnels, il y en a pour tous les goûts. Vous pouvez découvrir sur son site internet une sélection de plats cuisinés parfaits pour les repas du quotidien ou pour les grandes occasions.

Tél : 06 04 51 54 55

Cérémonie des vœux à la population 2025

Vendredi 10 janvier 2025 à 18h45 - Salle des Fêtes de la Ferme - 6 rue de Sucy

Coupon-Réponse Inscription obligatoire

Votre identité :

Nom : Prénom :

Entreprise / Association :

Identité de l'accompagnant (si il y a lieu) :

Nom : Prénom :

Ne pourra assister et sera représenté par :

Réponse souhaitée avant le 3 janvier 2025

- par mail : s.com@ville-boissy.com
- par courrier : 7 boulevard Léon Révillon - 94470 Boissy-Saint-Léger

La Charmeraie, ça avance !



Le 15 novembre, la municipalité conviait les Boisséens à une réunion publique destinée à faire le point sur les avancées des travaux du nouveau quartier de la Charmeraie. Depuis la démolition de la partie nord du centre commercial en juin 2021, l'évolution est spectaculaire.

La métamorphose touche tous les domaines de l'urbanisation : les espaces publics, les constructions, les équipements publics, sans oublier le second accès à la gare RER.

Les espaces publics

Le mail Gisèle-Halimi, qui croisera la rue Colette-Gallard contribuera à changer radicalement la physiologie du quartier. Les anciens bâtiments des LCR 2 ont été démolis en octobre 2023 et cet été. En août 2024, les nouveaux lacs urbains côté piscine sont sortis de terre. D'autres verront le jour de l'autre côté du mail en contrebas de la dalle de l'ancien marché au cours du second trimestre

2025. La mise en eau de l'ensemble des nouveaux lacs est prévue au printemps 2025.

Les travaux sur la place de l'ancien marché ont débuté en novembre 2024 et se dérouleront jusqu'au printemps 2025. La démolition des jardinières et du revêtement en bitume de la dalle ainsi que la réfection de l'étanchéité du parking sont en cours. La végétalisation pour transformer l'es-

pace en jardin public sera réalisé dans la continuité, avec de nombreuses plantations.

L'ex place du forum nouvellement appelée Esplanade Joséphine Baker a fait peau neuve en juillet 2024. Le nouveau revêtement a été réalisé en pierre de Comblanchien. Côté espaces verts, les quatre arbres existants ont été conservés, auxquels ont été ajoutées 7 autres plantations. Cet espace entière-



La nouvelle esplanade Joséphine Baker.

ment rénové est équipé pour l'organisation de fêtes et d'événements. Au total avec son extension, elle accueillera 31 arbres, ainsi que des brumisateurs pour les jours d'été.

Les constructions

Les 211 logements de la résidence Claudette Colvin ont été livrés en novembre 2022. Ils accueillent entre autres les occupants de l'ancien foyer Adoma qui a été détruit en 2023.

La construction de l'immeuble **Inspiration 1**, situé à droite de l'esplanade Joséphine-Baker s'est achevée en novembre 2024. Il comprend 66 logements, des commerces en rez-de-chaussée (pharmacie, boucherie), ainsi que la nouvelle maison des jeunes.

Inspiration 2, l'immeuble qui lui fait face, sera achevé début 2025 et comptera 77 logements et un supermarché. Son sous-sol accueillera par ailleurs un parking public de 180 places, pratique pour aller faire ses courses ou se rendre dans les services publics à proximité.

À venir :

Sur l'emplacement de l'ancien foyer Adoma, deux immeubles Arbor&Sens verront le jour. Leur construction débutera au printemps 2025 et comprendra 121 logements, dont 43 logements locatifs intermédiaires. On y trouvera également un local associatif de 110 m², les bureaux de l'ASGE, ainsi que des bureaux pour une entreprise boisséenne qui souhaitait s'agrandir à Boissy.

En face du nouveau supermarché Intermarché, le promoteur LEGENDRE construira un immeuble de 83 logements, avec au rez-de-chaussée un commerce donnant sur l'esplanade Joséphine-Baker. Le démarrage de la construction est prévu au printemps 2026.

À l'angle de la rue Gisèle Halimi et de l'avenue Charles de Gaulle, le programme SOGEPROM comprendra un immeuble de 78 logements, avec un centre d'imagerie médicale et des locaux d'activités au rez-de-chaussée. La construction débutera au printemps 2026.

Les nouveaux équipements publics

La nouvelle Maison des jeunes, quasiment achevée, ouvrira ses portes en début d'année 2025. Elle accueillera, sur deux niveaux l'ensemble des services jeunesse, ainsi qu'une grande salle polyvalente baptisée Florence Arthaud qui sera ouverte à la location ; suivant les disponibilités.

À venir :

Le Pôle Petite enfance, s'élèvera à la place de l'ancien centre social Michel-Catonné. Il accueillera la crèche collective, le centre de PMI et les assistantes maternelles de la crèche familiale. Sa livraison est prévue fin 2025, début 2026.



Le pôle petite enfance en construction.

La construction du nouveau **centre social** débutera au printemps 2026

L'ouverture du nouveau **pôle culturel** est prévue au printemps 2028.

La Gare RER : nouvel accès et mobilité

La démolition de l'ancien centre commercial entraîne la suppression de la passerelle qui s'appuyait sur celui-ci.

La démolition de la seconde partie du centre commercial Boissy 2 se décline en plusieurs étapes :

- Janvier 2025 : destruction de la rampe d'accès au parking,
- 1^{er} trimestre 2025 : démolitions intérieures, désamiantage du parking et démolition de la dalle du parking,
- Printemps/été 2025 : fin de la destruction du bâtiment.

Fin 2025, la construction du nouvel accès aux quais du RER débutera. Il comprendra deux ascenseurs et un large escalier avec rampe à vélo. La traversée piétonne sera sécurisée par un plateau traversant, l'avenue Charles-de-Gaulle.

En parallèle, le nouveau pôle éco-station bus sort de terre. Sa création poursuit 3 objectifs : supprimer les conflits d'usage piétons - bus, dimensionner la capacité de l'éco-station au regard de l'offre de bus actuelle et à venir et enfin mieux intégrer la gare à son environnement urbain.

Rendez-vous prochainement pour un nouveau point sur l'avancée des travaux du quartier de la Charmeriaie. En attendant, ainsi que l'annonçait Monsieur le Maire en conclusion de la réunion du 15 novembre, tous les Boisséens sont invités à l'inauguration de l'esplanade Joséphine-Baker prévue à la fin du printemps 2025.

Réinventer le centre-ville : une concertation en marche



Le 24 octobre dernier, une première réunion publique a permis aux riverains et commerçants du centre-ville de Boissy-Saint-Léger de partager leurs idées pour repenser les modes de circulation et le stationnement. Ces échanges constructifs ont jeté les bases d'une réflexion collective, approfondie lors d'une seconde réunion qui s'est tenue le 10 décembre. À cette occasion, le bureau d'études CDVIA a présenté plusieurs scénarios d'aménagement, fruits de leur diagnostic réalisé en septembre et des retours recueillis auprès des habitants.

Les deux scénarios en débat

Les propositions visent à répondre aux enjeux de fluidité, de sécurité, et d'attractivité du centre-ville. Deux scénarios principaux ont été présentés, chacun proposant une adaptation logique des sens de circulation pour éviter les trajets labyrinthiques et mieux organiser les flux :

Scénario 1 : Rue de Paris descendante, rues Lacarrière et de l'Église montantes.

Ce choix permettrait une réduction significative du trafic sur certaines artères, tout en favorisant une meilleure cohabitation entre les différents usagers.

Scénario 2 : Rue de Paris montante, rues Lacarrière et de l'Église également montantes.

Ce second scénario, plébiscité par les participants, propose un maintien d'une circulation homogène et moins de reports de trafic dans les zones résidentielles.

Une expérimentation à venir

Le Maire et son équipe municipale statueront prochainement sur le scénario à retenir. La solution choisie sera mise en œuvre à titre expérimental pour une période de six mois, avec un suivi attentif des impacts sur les conditions de circulation. L'objectif ? Évaluer les bénéfices et ajuster le dispositif si nécessaire pour un centre-ville apaisé et fonctionnel.

Plus qu'un plan de circulation

Outre ces aménagements, la démarche s'inscrit dans une vision plus large visant à renforcer l'attractivité du cœur de ville. Parmi les mesures envisagées :

- ◆ La création d'itinéraires cyclables sécurisés et de nouvelles sentes piétonnes.
- ◆ Une extension de la zone 30 pour apaiser les flux.
- ◆ L'optimisation des feux tricolores pour privilégier les piétons.
- ◆ Une gestion dynamique du stationnement grâce à une extension de la zone bleue.

Les élus réaffirment leur volonté de faire du centre-ville un espace convivial, adapté à tous, et respectueux de l'environnement, qui contribue au soutien de nos commerçants.

Dans le prochain numéro du Boissy Mag, retrouvez le plan détaillé du nouveau dispositif de circulation et les retours des premières expérimentations.

Retour sur les travaux



▲ L'aménagement du nouveau pôle éco-station bus poursuit son cours. Les murs de soubassement encadrant la structure sont désormais en place. L'escalier et le nouveau trottoir qécursisé et plus large se dessinent...

➤ Les travaux sur la **nouvelle cage d'ascenseur installée à l'école Pré-vert élémentaire** se poursuivront durant les vacances de Noël et pendant les vacances de février et avril.

➤ Pendant les vacances de février, **des travaux visant à élargir l'accès à l'école du Bois-Clary**, côté rue Louis-Wallé seront entrepris.

➤ L'appel d'offres pour les travaux de la **Maison de Santé** s'est terminé début décembre. Suivant les résultats de la consultation, la notification des marchés est prévue en début d'année pour un démarrage des travaux au 1^{er} trimestre.

➤ En vue du **futur aménagement du carrefour Sucy/Mercière**, des travaux conduits par le Conseil départemental 94 ont été consacrés durant 15 jours au passage de fourreaux.



▲ Suite et fin des **travaux sur le réseau de gaz** prévus au 20 décembre dans les rues de Sucy, Mercière, Georges Picot, Andre et Simone et avenue du Progrès.

La biodiversité sous les projecteurs à Boissy-Saint-Léger

Dans le cadre du mois du développement durable, la ville de Boissy-Saint-Léger a mis la biodiversité au cœur de sa programmation culturelle en organisant une conférence et la projection d'un documentaire au cinéma Le Forum. Cet événement a permis de sensibiliser les habitants à l'importance de la préservation de notre environnement local, tout en rappelant les enjeux du développement durable.

Une conférence sur "La Biodiversité à Boissy" pour mieux connaître notre territoire

Organisée par l'association Boissy Environnement et Transition, avec la participation de l'écologue Vincent Vignon, la conférence "La Biodiversité à Boissy" a offert un aperçu fascinant des trésors naturels de

la région. Vincent Vignon a mis en avant la diversité exceptionnelle de la faune et de la flore locales, allant des majestueux daims en liberté dans les bois aux minuscules écosystèmes qui cohabitent au cœur même de la ville. Cette diversité, a-t-il expliqué, est un patrimoine à la fois précieux et fragile. En éclairant le public sur l'état actuel de l'environnement local, Vincent Vignon a encouragé chacun à contribuer à sa préservation, par écogestes à la portée de toutes et tous.

Un documentaire inspirant : La Méditerranée n'est pas morte

À travers la projection du documentaire « La Méditerranée n'est pas morte » réalisé par Franck Lorain, également comédien et plongeur amateur passionné par la mer, il offre une célébration vibrante de la vie marine méditerranéenne, un écosystème souvent considéré comme l'un des plus pollués

au monde. Son travail témoigne de la résilience de la mer et des nombreuses espèces qui continuent de prospérer malgré les défis environnementaux. Franck Lorain rappelle l'importance de ne pas céder au pessimisme ambiant, son message est clair : la Méditerranée n'est pas condamnée !

Un message d'espoir pour les habitants de Boissy-Saint-Léger

Ces soirées, malgré un contexte de changement climatique inquiétant, ont délivré un message d'optimisme et d'espoir.

Boissy-Saint-Léger, par le biais de cette initiative, montre son engagement pour un avenir durable et pour la préservation de la nature, prouvant ainsi que même à l'échelle locale, chaque geste compte pour l'avenir de notre planète.



La Méditerranée n'est pas morte

Boost de joie en plein hiver

Rires
sur
la ville

Il y a comme un vent de folie qui arrive tout doucement sur la ville de Boissy-Saint-Léger. À sa tête : des chanteurs d'oiseaux, un danseur et une ménagère. Leur point commun : ils sont tous un peu fous. Mais pas de panique, ils sont surtout bienveillants.

Leur but ? Vous faire rire à vous en donner des crampes aux zygomatiques. Ne vous en faites pas, c'est bon pour la santé et ça renforce le système immunitaire (selon bien des études pas forcément officielles...), et en pleine saison d'hiver, c'est plutôt bienvenu. Non ? Bref, si l'on vous raconte tout ça, ce n'est pas pour rien : **notre festival Rires sur la Ville, revient en grandes pompes !**

Programmation du Festival Rires sur la Ville - Salle des Fêtes

ECCENTRIC

Little Bros Productions

Samedi
1^{er} février | 19h

Régis Truchy vous présente son incroyable seul-en-scène où rien ne se passe comme prévu... Véritable cartoon vivant, il joue avec son corps tel un clown désarticulé sur des musiques iconiques, en convoquant les plus grandes figures de la discipline.



PERCHÉS !

Les Chanteurs d'Oiseaux

Dimanche
2 février | 16h

Entre conférence et joutes sifflées, discussion improvisée avec le public et traduction musicale par l'intermédiaire d'un saxophoniste ou d'un clarinetiste, les Chanteurs d'Oiseaux vous transportent dans un univers poétique, musical et humoristique.



© Emmanuel Ivriges

A TABLES !

Compagnie De-ci,de-là

Mercredi
5 février | 10h30

Ici, la cuisine.
Une ménagère fait son entrée...
Ça rebondit, ça s'emboîte, ça glisse, ça coule.
BALAIFARINEVERRESCHIFFONS font bon ménage et ça déménage. Une invitation à une drôle de dégustation.
À table !



© Xavier Pagès

« Vous faire rire à vous en donner des crampes aux zygomatiques. »

Les commerçants du marché se font tirer le portrait



Où les trouver ?
 Marché de la Ferme
 6 rue de Sucy 94470 Boissy-Saint-Léger
 Le mardi, vendredi et dimanche de 8h30 à 13h30

▲ RENCONTRE AVEC UNE FROMAGÈRE PASSIONNÉE

Le stand de notre fromagère offre un véritable voyage gustatif à travers une sélection minutieuse de fromages artisanaux.

Chaque produit a été soigneusement choisi pour satisfaire les palais les plus exigeants. Véritable passionnée de son métier, elle met un point d'honneur à partager ses connaissances, ses anecdotes et sa passion du fromage.

Toujours prêt à conseiller et guider chaque visiteur, elle saura vous aider à trouver le fromage idéal, que ce soit pour une dégustation entre amis, une occasion spéciale, ou tout simplement pour le plaisir des sens.



▲ LES MARCHANDES DE FRUITS ET LÉGUMES : UN FESTIVAL DE SAVEURS

Nos marchandes de fruits et légumes égayent le marché avec leur assortiment de couleurs vives et d'arômes délicieux.

Chaque visite à leur stand est une véritable invitation au voyage à travers les saisons, où la fraîcheur et la qualité priment. Des oranges juteuses aux pommes croquantes, en passant par les légumes aux teintes éclatantes, leur étal offre une expérience sensorielle unique et irrésistible.

Toujours souriantes, elles prennent le temps de conseiller chaque client, partageant leurs astuces pour choisir les produits les plus savoureux.

Gaz, électricité : investir pour moins consommer

Une gestion vertueuse des consommations de gaz et d'électricité passe également par le renouvellement et la maintenance des équipements. À Boissy, un plan ambitieux d'investissement a été mis en place afin de réduire les factures tout en apportant aux habitants et usagers des services publics un confort d'utilisation amélioré.



Electricité : un programme pluriannuel d'investissement dans les bâtiments publics

2023 : Déploiement de luminaires LED dans les équipements municipaux ➡ **19 000 €**

2023 : Installation de radiateurs à régulation autonome au centre aéré, rue de Marolles et à la salle Tohu Bohu ➡ **7 500 €**

2023 : Déploiement de luminaire LED au groupe scolaire Rostand ➡ **35 000 €**

2024 : Déploiement de luminaires LED dans les équipements municipaux ➡ **13 000 €**

La commune a inscrit à son plan pluriannuel d'investissement (PPI) un budget de 20 000 € annuels sur 5 ans pour le remplacement des luminaires dans ses équipements (140 ont déjà été posés).

La ville remplace également les convecteurs électriques par

des convecteurs plus performants et dotés de régulation autonome. Cette régulation permet de moduler automatiquement la puissance de chauffage en fonction de la température de consigne souhaitée et de la température réelle du local.

Ces investissements se compléteront en 2025 de systèmes d'automatisation de l'allumage de l'éclairage.

La solarisation des toits des bâtiments publics de Boissy

La toiture du gymnase Amédée Dunois a été équipée d'une centrale solaire photovoltaïque qui produit annuellement 15 000 € d'électricité.

En 2024, la ville a mis à disposition du Sigeif la toiture des écoles élémentaires Jacques Prévert pour l'installation d'une centrale solaire photovoltaïque. Cette installation s'est faite à l'été 2024 et sera finalisée lors de la mise en service par l'opérateur ENEDIS. Un écran d'information situé au-dessus de l'entrée de l'école élémentaire Prévert A sur la rue Jacques Prévert indiquera en temps réel la production effective.

Dans le prolongement de ces premières installations, la ville s'est engagée dans un appel à projet lancé par la Métropole du Grand Paris pour la solarisation des équipements publics. Ainsi la toiture du groupe scolaire Jean Rostand sera mise à disposition d'un opérateur pour l'installation d'une centrale photovoltaïque dont l'électricité sera intégralement revendue. Les toitures de 6 équipements supplémentaires, le centre

technique municipal, la Boissyclerie, le Forum, l'École Savereau, la « Ferme » et le gymnase Paule Baudouin, feront l'objet d'études approfondies en vue de l'implantation de centrales solaires dédiées à l'autoconsommation des bâtiments.

Des consommations d'électricité en baisse de 6 % en 3 ans.

Ces investissements concourent à la réduction globale des consommations électriques de la ville malgré l'intensification des usages (numériques notamment) qui produisent un effet de rebond et génèrent un mouvement inverse. Les leviers d'actions sur les consommations électriques des bâtiments sont plus difficilement mobilisables que sur les systèmes de chauffage par exemple.

Gaz : des équipements plus performants

La commune s'est engagée de longue date dans la modernisation de ses équipements de production de chauffage. L'ensemble des anciennes chaudières au fioul ont été remplacées et la ville procède au remplacement progressif de ses chaudières gaz les plus anciennes.

2022 : Remplacement des menuiseries et mise en œuvre d'une VMC double flux dans le groupe scolaire Jacques Prévert ➡ 1 915 000 €

Ce système permet d'assurer une performance élevée de l'enveloppe du bâtiment, qui sera poursuivi avec l'isolation par l'extérieur de l'ensemble du groupe scolaire. L'objectif : réduire fortement les besoins de chauffage en récupérant les calories déjà émises à l'intérieur des volumes chauffés.

2023 : Remplacement de la chaudière du groupe scolaire Jacques Prévert ➡ 60 000 €

2025 : Mise en place d'une chaudière à biomasse sur le groupe scolaire Jacques Prévert ➡ 162 000 €

2023 : Mise en place d'un système de pilotage de la diffusion de chaleur au gymnase Maurice Préault, écoles du Bois Clary et des Châtaigniers ➡ 45 000 €

Ces systèmes permettent le contrôle et le pilotage des organes de chauffe. Il est désormais possible au sein des bâtiments équipés de programmer et de contrôler la température de consigne souhaitée pièce par pièce.

2024 : Remplacement de la chaudière du stade Laveau et pose de ballons eau chaude indépendants dans les blocs vestiaires : ➡ 62 000 €

La régie municipale a également procédé à la réfection de l'ensemble du système de production d'eau chaude sanitaire. Cette intervention a permis de dissocier la production d'eau chaude de la production de chauffage, ce qui entraîne une réduction des consommations de gaz sur le site (on ne chauffe l'eau que pour les vestiaires effectivement utilisés).

2025 : Les chaudières du gymnase Dunois ainsi que celle du centre sportif Maurice Préault seront remplacées ➡ 153 000 €.

Ces chaudières neuves aux performances élevées permettent de moduler finement la puissance de chauffe tout en garantissant le maintien des températures de confort intérieures.



Un tableau de contrôle connecté aux panneaux solaires a été installé sur l'école Jacques Prévert. Très prochainement, il indiquera en temps réel la puissance instantanée en watt, l'énergie cumulée en kWh et le Co² évité en kilo.

Les sondes de température : contrôle et maîtrise

Lors de la saison de chauffe 2022/2023, la ville a déployé 33 sondes de températures avec un double objectif de suivi et de maîtrise des consommations de chauffage des équipements de la collectivité. Elles permettent de contrôler le suivi des températures de consigne des équipements et d'affiner le réglage de nos installations (réduits nocturnes, temps de remontée en température, inertie du bâtiment...).

Ces investissements accompagnés du suivi étroit des températures intérieures et du respect des températures réglementaires des bâtiments ont permis de réaliser une réduction des consommations de gaz de la collectivité de 35 % en 3 ans.

Les investissements sur ces postes permettent de maintenir une trajectoire de réduction de nos consommations d'énergie tout en améliorant la performance environnementale de nos équipements.



La nouvelle chaudière du groupe scolaire Jacques Prévert. Au second plan, l'ancienne chaudière maintenue en cas de besoin.



Les toits de l'école Jacques-Prévert sont désormais recouverts de panneaux solaires.



Voyage autour du goût à la maison de l'enfance et de la famille

À l'occasion de la semaine du goût qui s'est déroulée du 14 au 18 octobre 2024, le multi-accueil, le service d'accueil familial et le relais petite enfance ont eu le plaisir d'accueillir les familles et les assistantes maternelles autour d'un moment convivial.

Chaque matinée, nous avons mis à l'honneur un continent différent en proposant des boissons chaudes, froides et des gâteaux typiques. Pour cela, les enfants accueillis dans ces trois structures ont participé à des ateliers pâtisseries pour agrémenter le buffet.

De plus, une fresque commune représentant un planisphère a été réalisée avec de la peinture aux épices.

Ces moments ont été l'occasion de partager un temps privilégié avec les enfants, les familles, les assistantes maternelles et les professionnelles de la petite enfance.





Première séance plénière du CME avec les nouveaux élus

Le mercredi 12 novembre en salle des mariages, les nouveaux membres du Conseil municipal des enfants, élus en octobre, se sont réunis avec leurs camarades en seconde année de mandat pour leur toute première séance plénière.

Les jeunes conseillers et conseillères, issu(e)s de tous les quartiers de la ville ont présenté à Régis Charbonnier, maire de Boissy et au public les projets qu'ils comptent soutenir et développer durant leur deux années parmi les rangs du Conseil municipal des enfants, avec un accent donné sur le handicap et la lutte contre le harcèlement. Ils ont également posé des questions au Maire sur le fonctionnement de la mairie, notamment en ce qui concerne le budget !



Régis Charbonnier a ensuite remis à chacun son écharpe de conseiller, symbole de leur fonction. La soirée s'est

clôturée par une photo de groupe qui rassemblait les nouveaux et anciens conseillers ainsi que les parents.

Permis vélo pour les CM2 boisséens

Chaque année la Police municipale, en étroite collaboration avec la Police nationale, met en place le permis vélo pour les enfants de CM2.

Toutes les classes ont eu le droit à une instruction délivrée par deux agents de la PN, portant sur les bonnes pratiques à adopter quand on roule à vélo, suivi d'une mise en situation sur un parcours balisé. Et puis dans chaque école, des élèves ont été sélectionnés afin de concourir pour la finale communale qui s'est tenue le vendredi 18 octobre à l'école du Bois-Clary. Prochaine étape : la finale départementale en juin prochain.

Voici la liste des 6 finalistes qui participeront à la finale départementale :

- Maxence Philippot Massoulie (Amédée Dunois)
- Samuel Tchaffa Dounou (Jean Rostand B)
- Adem Kayaalp (Bois-Clary)
- Johan Fromenton (Bois-Clary)
- Clément Fayos (Bois-Clary)
- Luann Tomboravo (Jacques Prévert A)





Les participants au stage théorique d'octobre

BAFA citoyen pour jeunes Boisséens

De longue date, la ville a mis en place le Bafa citoyen qui permet aux jeunes Boisséens de passer le BAFA complet - théorique, pratique et approfondissement - avec un suivi personnalisé assuré par le Point information jeunesse.

Cette année comme depuis plus de 5 ans, 3 sessions de formation générale BAFA et 1 formation d'approfondissement BAFA ont été organisées par le PIJ (Point Information Jeunesse). La dernière session théorique a eu lieu du 19 au 26 octobre et l'approfondissement du 28 octobre au 02 novembre avec comme thématique « Accueil de loisir et temps périscolaire »

Chaque session intègre 15 jeunes Boisséens motivés. La ville prend en charge financièrement 310 € par jeune pour un coût total du stage de 390 €, ce qui laisse à la charge du jeune 80 €. Les prochaines sessions 2025 débuteront en avril. Les jeunes pourront se préinscrire auprès du PIJ à partir de janvier 2025.



**BAFA
CITOYEN
PROMO
2024**

Session d'approfondissement : tous les stagiaires ont validé leur BAFA !

«Un Bouchon Une Espérance» lutte contre le handicap



L'association « Un Bouchon Une espérance » collecte près de 60 tonnes de bouchons chaque année pour soutenir les personnes en situation de handicap. Les fonds générés par le recyclage permettent de financer l'achat de matériel spécialisé et d'améliorer la qualité de vie des bénéficiaires.

La collecte des bouchons est réalisée sur 132 communes, dont Boissy, répartie sur 6 départements. Une dizaine de bénévoles assurent la permanence et coordonnent la collecte dans un local situé à Montgeron (91). Ces bouchons sont récoltés grâce à la mobilisation active des citoyens. À Boissy, les points de collectes se trouvent entre autres dans les écoles Prévert et Rostand, au collège Cendrars et aux restos du Cœur.

Chaque bouchon, qu'il soit en plastique, en synthétique ou en liège, suit un parcours précis. Après leur collecte, les bouchons sont triés et regroupés en sacs d'environ 10 kg, puis transportés par des bénévoles et partenaires logistiques vers l'usine de recyclage qui les achète en Haute-Marne. Les bouchons en plastique sont fondus. Ils seront ensuite moulés pour créer divers produits neufs tels que salon de jardin, jouets, poubelles de tri, etc. En 2024, l'association a collecté 50 tonnes de bouchons plastique et 5 tonnes pour le liège. Les bénéfices récoltés permettent le financement des équipements essentiels : aménagement de fauteuils roulants, salles de bain adaptées, véhicules, déambulateurs, téléphones et tablettes destinés aux personnes en situation de handicap.

Les objets collectés (plastiques et lièges)

- Bouchons de bouteilles (soda, jus de fruits, eau, lait, huile, vin, champagne, etc.)
- Bouchons de produits ménagers (lessive, adoucissant, nettoyeurs, pistolets, pulvérisateurs, doseurs, etc.)
- Bouchons de produits d'hygiène (shampooing, gel douche, dentifrice, déodorants, etc.)
- Bouchons et couvercles (bouchons de compotes, couvercles de pâte à tartiner, petits pots pour bébés, beurre, etc.)
- Autres (bouchons de stylos, feutres....)

Si vous voulez aider cette association, n'hésitez pas à la contacter.

Tél.: 06 70 44 67 21

Mail : unbouchon.uneesperance@sfr.fr

Site internet :

unbouchonuneesperance.fr/

BASE 94 fière de ses athlètes

Avec plus de 300 membres, elle brille désormais au niveau national et international, avec des succès notables en grappling gi et Nogi et, plus récemment, en lutte. Base 94 est une association sportive fondée il y a dix ans, qui est principalement orientée vers les sports de combat et accueille un public varié pour des pratiques en loisir et en compétition.

Plusieurs jeunes athlètes y ont remporté des médailles aux championnats de France, ainsi qu'aux championnats d'Europe et du monde. En octobre dernier, lors des championnats mondiaux de grappling à Astana, au Kazakhstan, huit compétiteurs de l'association ont fièrement représenté Boissy-Saint-Léger au sein de l'équipe de France, décrochant notamment une médaille de bronze. Bien que la compétition mondiale se soit révélée exigeante pour cette première participation pour 6 de nos athlètes, face aux meilleures nations, les performances réalisées ont été remarquables.

La commune de Boissy-Saint-Léger a octroyé une subvention exceptionnelle pour accompagner la participation des athlètes à cet événement prestigieux. En plus de ses activités spor-



tives, l'association propose du soutien scolaire via le dispositif CLAS en partenariat avec la CAF et organise des événements citoyens, comme «Convivial été», renforçant ainsi les liens sociaux et l'engagement des jeunes. Les bénévoles et coaches, par leur dévouement, contribuent largement à promouvoir les valeurs de l'association et de la ville au-delà de nos frontières. Ce soutien de la commune a permis à Base 94 de se développer et de rayonner au fil des années.

Michèle Bésigot, une décennie au service du jumelage Boissy / Lauda

Michèle Bésigot, présidente de Boissy jumelage de 2015 à 2024, revient sur les riches heures de l'association qui a permis de tisser de solides liens affectifs, culturels et sportifs entre Boissy et Lauda-Königshofen.

La présidence de l'Association Boissy Jumelage m'a été confiée en janvier 2015, les statuts venaient d'être déposés en décembre 2014. Mon projet était avant tout de faire vivre le jumelage au travers d'actions concrètes qui réuniraient les habitants des deux villes jumelées, Boissy et Lauda-Königshofen, sans distinction d'appartenances religieuse, politique ou sociale, des amitiés fondées sur la connaissance de l'Autre. Les membres des deux comités se retrouvèrent à Verdun et dans sa région lors d'une rencontre au cours de laquelle l'émotion fut partagée face au souvenir de la souffrance des soldats des deux pays. Je proposai alors la même rencontre entre un groupe de jeunes Allemands et un groupe de jeunes Français. Grâce à l'OFAJ (Office franco-allemand de la jeunesse), nous avons aussi permis au Conseil municipal des jeunes de la ville de Boissy de découvrir la ville jumelée allemande.

Puis les associations tissèrent des liens : clubs sportifs, associations culturelles. Les collégiens de Lauda visitèrent Boissy grâce à un rallye en français et en allemand qui permit de constituer de joyeuses équipes bilingues. Expérience reconduite lors de la célébration du 14 juillet 2018. À cette occasion nous avons organisé la visite des hauts lieux de la ville : production des orchidées, visite guidée de la chocolaterie Janin et même présentation de l'association de modélisme ferroviaire boisséenne. Nous avons aussi présenté notre ville en exposant à Lauda-Königshofen



“ Boissy d’hier et Boissy d’aujourd’hui ”. Avec le cercle historique de la ville, nous avons pu éditer une brochure bilingue constituée de témoignages passés ou récents, émouvants, comiques ou insolites que les citoyens des deux villes avaient accepté de produire.

Il y eut des fêtes d’un côté et de l’autre : célébration du Traité de l’Élysée à Lauda, Carnaval ou Fasching en février à Boissy. Nous étions heureux de nous retrouver pour échanger nos spécialités gastronomiques et visiter les lieux culturels, tels que Vaux-le-Vicomte, Compiègne ou encore Rothenburg, Nuremberg ou Bamberg.

Il me semblait qu’il serait intéressant de connaître quelques phrases pour échanger en allemand tandis que cette belle langue n’est plus guère apprise par nos scolaires. Nous avons alors proposé un cours d’initiation pour les adultes et invité les classes boisséennes à visionner au cinéma du Forum des films en VO sous-titrées en français, nous avons permis à des classes germa-

nistes de recevoir au moment du marché de Noël quelques représentants de Lauda pour mieux connaître les coutumes de Noël en Allemagne, mieux se connaître tout simplement.

La liste des actions proposées par ABJ serait trop longue s’il fallait qu’elle soit complète : échanges culturels, musicaux, sportifs. Mais pour que le jumelage reste vivant, il fallait qu’il ne soit pas qu’un pacte institutionnel entre deux villes. Je remercie M. Le Maire et la municipalité de nous avoir toujours soutenus (prêt de salles, de minibus, invitation d’ABJ aux événements officiels, subventions comme aux autres associations de la ville) Merci aux familles d’accueil, aux bénévoles qui n’ont pas ménagé leurs efforts pour participer à la préparation des projets, à tous ceux qui, pendant dix ans m’ont accompagnée dans ce beau parcours.

Je ne doute pas que le jumelage vive encore de beaux moments dans l’ouverture, et la franche amitié si nécessaire à la cohésion de l’Europe.

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PS écologistes et société civile

Chères Boisséennes, chers Boisséens,

L'année 2024 s'achève dans un contexte politique exceptionnel. La récente motion de censure adoptée par l'Assemblée nationale a entraîné la chute du Gouvernement Barnier, marquant une crise démocratique et institutionnelle profonde. Face à cette situation inédite, il est essentiel de rappeler que cette motion de censure n'est pas un acte de désordre, mais un outil constitutionnel légitime pour rétablir un équilibre lorsque les choix budgétaires ou politiques s'écartent des besoins des citoyennes et citoyens.

Le président de la République, dans son intervention télévisée, a tenté de désigner un «front anti-républicain», évitant ainsi de reconnaître sa propre part de responsabilité dans la dissolution précipitée de l'été.

Au sein de notre majorité municipale, nous restons fidèles à nos valeurs et à notre engagement pour une justice sociale et écologique. Nous traduisons ces principes en actions concrètes : en renforçant l'accès au logement pour tous, en luttant activement contre les discriminations et en plaçant la transition écologique au cœur de nos projets. Nous croyons qu'il est possible de bâtir un avenir équilibré, où les défis sociaux et environnementaux sont abordés avec responsabilité et solidarité.

Nous défendons chaque jour un service public fort, accessible et protecteur, convaincus que la démocratie commence par l'écoute et le respect des attentes de nos concitoyennes et concitoyens.

Nous appelons également à une prise de conscience nationale : la gauche, en tête des dernières élections législatives, doit assumer ses responsabilités et incarner une alternative politique crédible pour répondre aux besoins des Françaises et des Français. Cette nouvelle étape nécessite que l'intérêt général prime sur les tactiques électorales à court terme. Plus que jamais, l'heure est à l'action concertée et à la construction d'un projet d'avenir.

Pour notre part, à Boissy-Saint-Léger, nous poursuivons notre engagement à vos côtés, avec la même ambition : bâtir une ville solidaire, écologique et respectueuse des aspirations de chacune et chacun.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, empreintes de chaleur humaine, de sérénité et d'espoir pour l'avenir. Puisse cette période vous apporter à toutes et à tous un moment de répit et de bonheur partagé.

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PC

Projet de loi finances : élus locaux et citoyens du Val-de-Marne doivent réagir massivement !

Toutes les collectivités sont touchées par les annonces du gouvernement Barnier : plafonnement des recettes de la TVA, diminution du fonds de compensation de la TVA, quasi-disparition du fonds vert, crédits pour les politiques de la ville amputés de 15 %...

Le gouvernement demande aux collectivités de payer les dérapages budgétaires de l'Etat qui ont consisté en des cadeaux fiscaux aux grandes entreprises et aux ménages les plus riches et qui aboutissent à un manque-à-gagner de 62 milliards d'euros de recettes annuellement.

Cette décision, autoritaire, est insensée et dangereuse. Les collectivités territoriales contribuent à hauteur de 60 % à l'investissement public. Les asphyxier, c'est asphyxier toute la vie économique de notre pays et accélérer la crise avec toutes ses conséquences.

Les collectivités subissent une pression insupportable. D'une part, elles doivent assurer la cohésion sociale face à la crise et au désengagement de l'Etat dans de nombreux domaines. D'autre part, elles se voient déléguer toujours plus de compétences étatiques... mais avec toujours moins de moyens.

Ce n'est pas une nouvelle cure d'austérité dont notre pays, ses habitants, ses collectivités territoriales ont besoin ! C'est d'investissements, pour réaliser la transition écologique et réindustrialiser notre pays, pour relancer l'emploi. C'est de services publics, pour assurer aux gens des conditions de vie dignes et pour offrir aux citoyennes et citoyens de nos territoires des moyens pour leur stabilité et leur épanouissement.

Nous, élus communistes, refusons de nous résoudre à gérer la pénurie de moyens et la misère comme des comptables, ou à agir seulement comme bouclier social face à la crise. Nous continuerons à porter comme ambition la dignité de nos concitoyens et la volonté de politiques publiques audacieuses. Nous serons mobilisés aux côtés des usagers des services publics, des citoyens et agents pour défendre le service public et ses moyens.



T. Tuzlu - L. Normand - M. Barthes -
Facebook : pcfboissysaintléger -
Mail : pcf.boissysaintleger@gmail.com

Boissy, c'est vous

Texte non parvenu



F. Ngaliema, I. Citerne
Contact : boissycestvous@hotmail.com

Boissy Écologie et Solidarité Groupe de la majorité municipale

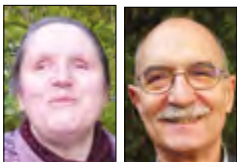
Penser la ville aussi pour les personnes en situation de handicap

Les handicapés représentent 17 % des plus de 15 ans en France. 1 personne sur 2 connaîtra au cours de sa vie une situation de handicap temporaire ou définitive.

La loi de 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », fixe le principe de d'une accessibilité généralisée, intégrant tous les handicaps, qu'ils soient d'ordre physique, visuel, auditif ou mental.

Les établissements recevant du public avaient initialement jusqu'au 31 décembre 2014 pour se mettre en conformité. Mais vu les couts que ça représente, un délai important a été accordé, à condition de mettre en place un « agenda d'accessibilité programmée ». Un nouveau report fixe à 2027 l'obligation de respecter la loi.

Dans les immeubles d'habitations, la loi ELAN de 2018 impose aux propriétaires et bailleurs de respecter de nombreux critères d'accessibilité des logements, mais également des parties communes.



La ville de Boissy et ses services veilleront à ce que toutes les personnes en situation de handicap bénéficient bien de cette accessibilité.

P. Isel, C. Larger - boissy.ecologie.solidarite@free.fr

Rassemblés et Engagés pour Boissy
Pourquoi nous avons voté contre l'instauration de la ZFE (Zone à Faibles Emissions) : Une décision éloignée des réalités des Boisséens ?

Le 10 octobre 2024, le conseil municipal a été invité à se prononcer sur la consultation de la Métropole du Grand Paris (MGP) concernant la Zone à Faibles Émissions (ZFE). Cette mesure restreindra la circulation des véhicules classés Crit'Air 3, 4, 5 et non-classés dans le périmètre de l'A86, du lundi au vendredi, de 8h à 20h.

Nous avons voté contre cette délibération pour plusieurs raisons majeures, car elle ne prend pas en compte les réalités de nos concitoyens. La majorité municipale a voté «pour» faisant fi de l'intérêt de nos concitoyens.

D'abord, cette mesure frappe injustement les ménages modestes et les travailleurs Boisséens qui dépendent de leur véhicule pour des déplacements essentiels comme par exemple se rendre à l'hôpital Henri-Mondor ou pour nos commerçants du marché se fournir auprès du MIN de Rungis.

Beaucoup d'entre eux ne peuvent tout simplement pas se permettre de changer de véhicule pour répondre aux nouvelles exigences écologiques imposées aujourd'hui et qui changeront peut-être demain. Les aides proposées restent largement insuffisantes pour compenser cette charge qui pèse sur les ménages déjà lourdement impactés par l'augmentation du coût de la vie. Ensuite, cette décision a été prise sans une véritable concertation auprès des habitants et sans étude d'impact détaillée sur les conséquences sociales et économiques pour notre territoire et ses habitants. Si lutter contre la pollution est une nécessité, cela ne doit pas se faire au prix d'une exclusion sociale. En l'état, cette ZFE menace de fragiliser davantage les familles Boisséennes sans alternative viable et fiable au véhicule individuel.

Enfin, les dérogations locales annoncées pour des raisons économiques, sociales ou techniques sont floues et peu adaptées aux réalités de terrain. De nombreux Boisséens risquent de se retrouver sans solution, pris au piège d'une politique restrictive et mal anticipée.

Nous réaffirmons notre engagement pour une écologie pragmatique, juste et solidaire, qui améliore la vie de tous sans sacrifier les plus vulnérables.

Notre position est claire : Oui à la ZFE (Zone à Faibles Émissions), non à la ZFE (Zone à Forte Exclusion) !



L. Thibault, M. Jendoubi, C. De Sousa, C. Fogel
www.engagespourboissy.fr

Pharmacies

Gardes de jour, dimanches et jours fériés

Décembre

22 - 49 rue de Paris - Boissy-Saint-Léger - 01 45 98 19 99
 25 - 23 place de la Fraternité - Sucy-en-Brie - 01 45 90 18 72
 29 - 2 rue du Faisan Doré - Sucy-en-Brie - 01 45 90 23 16

Janvier

01 - 14 place Arthur Rimbaud - Limeil - 01 56 32 00 41
 05 - 2 bis av. de Verdun - Limeil-Brévannes - 01 45 69 12 57
 12 - Centre Commercial Boissy 2 - Boissy - 01 45 69 72 22
 19 - 5 place du Clos de Pacy - Sucy-en-Brie - 01 45 90 28 32
 26 - 4 rue Julie Victoire Daubie - Limeil - 01 43 86 54 73

Permanences

Permanences info-énergie gratuites

Vous voulez maîtriser vos consommations et/ou engager des travaux de rénovation énergétique ? Des permanences gratuites sur rendez-vous se tiennent dans votre ville aux dates et lieux suivants :

- Mercredi 8 janvier de 14h à 17h, en Mairie, salle des Mariages.
- Mercredi 12 février de 14h à 17h au CTM, service Urbanisme, 3 rue de la Pompadour.

Les permanences sont assurées par l'Agence de l'énergie du CAUE du Val-de-Marne, structure membre du réseau France Renov' piloté par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

Rendez-vous exclusivement sur réservation au 01 71 33 13 60 ou par mail à contact-energie@caue94.fr

Numéro d'urgence

En cas de violences conjugales, faites le 3919 !

Le 3919 Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie.

Le 3919 est accessible 24h/24 et 7j/7.



Etat-civil

NAISSANCES

Septembre : Sajid ZOUHRI.

Octobre : Hafaliana RASAMOELY, Moussa SACKO, Isaiâh PASI NANIKUPOVELA.

Novembre : Zayn BAATOUT, Shayan KANDASAMY, Liora ASSOUMOU, Khadidiatou MBODJ, Adja-Fatou MBODJ.

MARIAGES

Octobre : Hamza MOURCHID et Charlotte BARERA, Brice FOUACHE et Sylvie KIEPFER.

PACS

Octobre : Giuliano HUMBERT et Nawale MOUFKIR.

DÉCÈS

Septembre : Gilles MOIZAN, Eduardo DOS SANTOS.

Octobre : Marie ROBIN, Brigitte BAGNI, Hamiyd LEKFIH.

Novembre : Bruno FLEUTIAUX, Francette BALOGE, Gilbert REICHMUTH, Abdulim ONER, Jean-Pierre VILLENEUVE.

Un premier pas

Violences au sein du couple et de la famille

Pour vous, pour un proche, appeler c'est déjà un premier pas.

Le Val-de-Marne écoute, informe et oriente les victimes de violences au sein du couple et de la famille.

01 89 11 94 94*

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
valdemarne.fr/unpremierpas

* Numéro non surtaxé



Info municipale

Suivez l'actualité de la ville en ligne !

Pour rester informé, consultez régulièrement le site www.ville-boissy.fr

Abonnez-vous aux réseaux sociaux de la ville :

Facebook : Ville de Boissy-Saint-Léger

Pour les jeunes sur twitter : ville de boissy jeunesse



COLLÈGE BERNARD PALISSY

Établissement protestant sous contrat d'association avec l'État – Fondé en 1942

INSCRIPTIONS OUVERTES 2025-2026



WWW.COURS-BERNARD-PALISSY.ORG → INSCRIPTION → PRE-INSCRIPTION

UN PROJET ÉDUCATIF HUMANISTE



● Initiation allemand en 6ème



● Anglais renforcé



● Option latin dès la 5ème

● Certification Cambridge en 6ème et 3ème



● Langues : Anglais, Allemand, Espagnol

● Animation sur le temps de pause méridienne



● Connaissance des religions

● Sport renforcé



● Études dirigées

● Soutien scolaire



● Activités extrascolaires : théâtre - AS

● Activités pédagogiques : divers concours nationaux - sorties scolaires - Voyages



ELVIS ET LES 60'S



ELVIS AURAIT EU 90 ANS CETTE ANNÉE.

A CETTE OCCASION, LE COLLÈGE BERNARD PALISSY VOUS PROPOSE UNE EXPOSITION ARTISTIQUE ET HISTORIQUE À LA SALLE DU TOHU-BOHU DU 3 AU 5 FÉVRIER 2025 GRATUIT ET OUVERT À TOUS



Vendredi 10 janvier 2025 à 18h45
Salle des Fêtes de la Ferme - 6 rue de sacy

Uniquement sur inscription

Voeux aux Boisseens





J'AIME RENOVER

Ensemble, une rénovation qui vous ressemble!

NOS PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION

- Peinture
- Électricité / Plomberie
- Plâtrerie
- Revêtements de sols
- Isolation et décoration
- Rénovation PMR



PROMOTION ENCHANTÉE

Pour fêter notre installation dans la ville,

OFFRES MAGIQUES

-10%

Sur toute rénovation totale

Une métamorphose de vos 3 pièces
(peinture salle de bain, WC, cuisine)
pour 890€ TTC les 3

réservée aux chers habitants de Boissy St Léger.
Offre valable jusqu'au 30 juin 2025

Professionnels et particuliers, faites appel à notre expertise !

3 bis rue Louise CHENU 94470 Boissy St Léger
07.65.70.72.93 - contact@jmmrenover.fr - www.jmmrenover.fr

Petits-fils recherche des auxiliaires de vie

Vous avez une formation et 3 ans d'expérience ?
Rejoignez-nous !



Salaire
intéressant



Planning
adapté



Présence
de nuit



Même
client



Réseau
national

01 84 04 05 30

3 Avenue Charles de Gaulle
94470 Boissy-Saint-Léger



Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



rejoindre.petits-fils.com